ESCPAU BUSINESS SCHOOL FOR TOMORROWERS®

LES TRAVAUX EN COPROPRIETE

IMM24

Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s).

Pré-requis

Professionnel de l'immobilier en activité.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Savoir gérer la mise en œuvre de travaux au sein d'une copropriété

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès : Entretien
- Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 6 mois

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de session.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)

Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Quizz d'évaluation.
- Cette formation valide 7 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016. Elle inclut les 2 heures obligatoires sur le code de déontologie

Durée

1jour, soit 7 heures.

Tarif

275 € HT soit 275 € TTC à Pau

300 € HT soit 300 € TTC à Bayonne

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

Alexandra DICHARRY au 05 59 92 33 46 ou alexandra.dicharry@esc-pau.fr

PROGRAMME

- Notions de comptabilité, de fiscalité et de budget
- Les règles de majorité
- Travaux, charges et les différents contrats de service
- Gestion du personnel de la copropriété
- Problématique de l'audit énergétique